

QUALITÉ DU FILTRE QUATRE CRITÈRES ESSENTIELS

Les masques à cristaux liquides répondent aux exigences de deux normes : EN 175 relative à la coque du produit et EN 379 relative à la cassette opto-électronique. Le marquage d'un produit selon cette dernière norme permet d'appréhender rapidement ses caractéristiques majeures et son niveau de performance. Sont ainsi successivement indiqués la teinte claire, la teinte foncée ⁽¹⁾ et le numéro du fabricant. Plusieurs chiffres compris entre 1 et 3 classent ensuite le masque en différents niveaux de performance ⁽²⁾ eu égard à plusieurs aspects.

⁽¹⁾ à l'état foncé le plus clair et à l'état foncé le plus sombre pour les modèles possédant une teinte foncée variable

⁽²⁾ Classement :
1 : très bon / 2 : bon / 3 : moyen

PREMIER CHIFFRE

Il indique la qualité optique de la cellule dont on peut dire, pour être très schématique, qu'elle concerne la distorsion de l'image.

DEUXIÈME CHIFFRE

Il signale la classe de diffusion de la lumière, laquelle joue un rôle important sur les contrastes de l'image.

TROISIÈME CHIFFRE

Il s'applique aux variations de la transmission lumineuse. Il informe la capacité du système à produire la teinte foncée de manière homogène sur l'ensemble du filtre.

QUATRIÈME CHIFFRE ⁽³⁾

Il indique la classe de dépendance angulaire de la transmission lumineuse. Plus le produit est performant sur ce dernier point, plus le filtre stoppera avec efficacité les rayons de lumière et les rayons réfléchissants en provenance de trajectoires diagonales, de nature à diminuer le confort visuel de l'utilisateur.

⁽³⁾ Jusqu'à présent facultatif, la norme EN379 rend désormais obligatoire le marquage de ce quatrième chiffre.